



# Procès Verbal du Conseil Municipal de Val de Vesle

## Conseil municipal du mardi 02 avril 2019

- La séance du Conseil municipal est ouverte à 20h00 ; sont présents tous les membres en exercice sauf Mme Stéphanie BOYER, excusée et M. Michel LAVOST, excusé.
- Mme Isabelle PERRIN est nommée secrétaire de séance.
- Le PV du dernier Conseil est approuvé par tous les conseillers présents.
- M. Jean-Michel SPANAGEL demande que les votes se fassent à scrutin public. L'ensemble du Conseil municipal approuve à l'unanimité.
- M. le Maire fait part de l'utilisation de ses délégations pour :
  - l'achat d'une nouvelle sono pour 1768,35 € HT ainsi que d'un pupitre;
  - l'achat d'un écran électrique pour équiper la future salle annexe de la mairie (logement du parc) pour 382,77 € HT.

### Ordre du jour :

Les 2 premiers points à l'ordre du jour sont supprimés (pas de compte-rendu de commissions et aucune demande de subventions).

### 3) Budgets uniques 2019 :

M. le Maire présente à l'ensemble du Conseil municipal les 3 budgets uniques (voir ci-dessous et page suivante) qui sont votés à l'unanimité des membres présents.

#### ♦ Lotissement du Bois Branscourt - Phase 2

<u>BOIS BRANSCOURT 2 -BUDGET 2019</u>			
• Vente des lots + divers		300 000 €	R E C E T E S
• Participations subventions			
• Report 2018		336 859 €	
		<hr/>	
		636 859 €	
• Charges générales*		386 859 €	D E P E N S E S
• Reversement Budget général		250 000 €	
		<hr/>	
		636 859 €	
* Achat, études, équipement et travaux			

◆ **M14 - Budget général de la commune**

BUDGET UNIQUE 2019 - M14				
• Produit des services / Locations	47 200,00 €	<b>R E C E T T E S</b>	• FCTVA	45 000,00 €
• Impôts, pylônes et AC	631 000,00 €		• TA	5 000,00 €
• Dotations de l'Etat	69 600,00 €		• VF	482 537,00 €
• Mise à disposition CUGRe - Rbt salaire	35 000,00 €		• Rbt emprunt théorique	70 900,00 €
• Remboursement intérêts théoriques	16 700,00 €		• Subventions	85 000,00 €
• Subvention Marais de Courmelois	30 000,00 €		• Report 2018	28 630,00 €
• Report 2018	853 489,00 €			
	<b>1 682 989,00 €</b>			<b>717 067,00 €</b>
<b>FONCTIONNEMENT</b>			<b>INVESTISSEMENT</b>	
• Charges générales	418 800,00 €	<b>D E P E N S E S</b>	• Emprunt / Trop perçu TA	26 000,00 €
• Personnel	190 000,00 €		• Cimetière	10 000,00 €
• Charges financières	3 600,00 €		• Aménagements Terrains communaux	17 000,00 €
• Acquisition de biens	230 000,00 €		• Bâtiments communaux (mairie-bat co-foya	72 067,00 €
• GIR	228 552,00 €		• Voiries	80 000,00 €
• Dépenses imprévues	50 000,00 €		• Matériel	50 000,00 €
• Autres charges	39 500,00 €		• Eglise Wez	90 000,00 €
• Divers dont secours	10 000,00 €		• Signalisation	50 000,00 €
• Marais de Courmelois	30 000,00 €		• Illuminations	7 000,00 €
• VI	482 537,00 €		• Eglise de Courmelois	150 000,00 €
	<b>1 682 989,00 €</b>		• Mausolée	50 000,00 €
			• Fouilles archéologiques	100 000,00 €
		• Achat de terrain	15 000,00 €	
			<b>717 067,00 €</b>	

◆ **Commerce multiservices**

COMMERCE MULTISERVICES - BUDGET 2019				
• Loyers	5 750 €	<b>R E C E T T E S</b>	• VF	305 €
• Rbt TEOM	160 €		• Amortissements	8 900 €
• Report 2018	10 974 €		• Report 2018	330 €
• Amortissements	8 200,00 €			
	<b>25 084 €</b>		<b>9 535 €</b>	
<b>FONCTIONNEMENT</b>			<b>INVESTISSEMENT</b>	
• Charges générales	15 879 €	<b>D E P E N S E S</b>	• Emprunt	1 335 €
• Amortissements	8 900 €		• Amortissements	8 200 €
• VI	305 €			
	<b>25 084 €</b>		<b>9 535 €</b>	

#### 4) Travaux :

M. Jean-Michel SPANAGEL fait le point sur les travaux en cours :

- rénovation du mausolée,
  - réfection du clocher de l'église de Wez,
  - réfection de l'enceinte interne du parc de la mairie,
  - transformation du logement du parc en salle annexe pour la mairie,
  - réfection du béton désactivé devant le foyer rural (coté cuisine),
  - réparation du mur du cimetière de Thusy.
- ◆ Une réunion avec des personnes responsables des voiries du département a eu lieu le 26 mars pour réfléchir à des aménagements qui permettraient de limiter la vitesse des conducteurs dans le village. Un dossier sera transmis à la mairie et fera l'objet de discussions lors d'un prochain Conseil municipal.
- ◆ Des contacts ont été pris avec les services des architectes des Bâtiments de France et avec le conservateur de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) pour organiser une réunion sur le dossier de rénovation de l'église classée de Courmelois.
- ◆ Une réunion avec le SIEM aura lieu le vendredi 5 avril pour établir un plan d'enfouissement des réseaux pour les prochaines années.

#### 5) Cérémonie du 17 avril :

M. le Maire rappelle que la cérémonie commémorant le 102<sup>ème</sup> anniversaire de la bataille des Monts de Champagne se déroulera le mercredi 17 avril et qu'il a besoin de conseillers pour un bon déroulement. Mme Dorothee SACY et MM. Frédéric HERVOIS et Antoine RENAUD seront présents.

#### 6) Projet Eolien :

La société VDN (Vent Du Nord) du groupe LOSCON a rencontré M. le Maire pour lui soumettre un projet éolien sur la commune.

Après l'avoir présenté, l'ensemble des conseillers municipaux présents décide, à l'unanimité, de rejeter ce projet.

#### 7) Questions diverses :

- 1) **CARNAVAL** : M. le Maire rappelle que, depuis le début de son mandat, il a toujours répondu favorablement aux demandes des associations, qu'il a donc signé, le 12 mars 2019, une autorisation de défilé dans tous les quartiers comme par le passé, et que, par conséquent, la modification du défilé de cette année ne saurait lui être imputée.
- 2) Comme prévu dans le PV du 05 février dernier (voir le Val de Vesle Infos n°116), M. le Maire et les adjoints ont rencontré M. Bruno BRACHET, vice-président de l'ASVALVE, pour lui signifier que le Conseil municipal n'était pas favorable à l'implantation d'un panneau numérique au parc des Grands Bois. L'association sportive a alors proposé de financer un terrain de beach-volley ainsi que la restauration du terrain de tennis. L'ensemble du Conseil municipal accepte la proposition à condition de restaurer en priorité le terrain de tennis existant.

- 3) M. Le Maire rappelle que les élections européennes auront lieu dimanche 26 mai et qu'il faut assurer la permanence entre 8h et 18h.
- 4) La SNCF va renouveler toutes les traverses de la ligne Châlons en Champagne - Reims. Les travaux sur la commune de Val-de-Vesle se dérouleront de nuit entre le 18 mars et le 20 avril.
- 5) Les réhabilitations pour les ANC (Assainissements Non Collectifs) vont pouvoir démarrer car les subventions ont été accordées. Le bilan de l'opération menée en 2018 est de 129 études à la parcelle sur 184 installations non conformes : 74 conventions de travaux ont été signées.
- 6) L'étude de la faisabilité pour l'extension de l'école, une garderie et une cantine a été confiée au bureau d'étude ASCISTE. La première réunion a eu lieu le jeudi 14 mars et les conclusions de cette étude seront rendues courant juillet.
- 7) M. le Maire précise que les dons pour la toiture de l'église de Wez peuvent commencer.
- 8) M. le Maire distribue aux conseillers une fiche de la FREDON sur le frelon asiatique. Elle sera insérée dans le prochain Flash Info.
- 9) M. le Maire demande que les tapis, qui servaient à l'association de karaté VDV CONTACT et qui n'ont plus d'utilité, soient enlevés le plus rapidement possible de la salle de stockage du foyer rural.
- 10) Mme Dorothée SACY informe le Conseil municipal du départ définitif de M. Dominique MÜLLER, facteur sur la commune et propose que la commission « Culture, Animation et Environnement » réfléchisse à la façon de le remercier pour les nombreuses années passées au service de la population.
- 11) Des problèmes de stationnement rue de la Tour empêchent parfois la collecte des ordures ménagères. Il est demandé aux propriétaires des voitures de se garer correctement et en priorité dans leur cour lorsque c'est possible. M. le Maire rappelle que le parking rue de la Tour est réservé en priorité aux visiteurs du cimetière et qu'en aucun cas on ne peut stationner sur une place pour les personnes handicapées si on ne dispose pas d'une carte d'invalidité.
- 12) Mme Dorothée SACY signale que des fissures sont apparues sur les trottoirs rue de la Libération.
- 13) Les dates des prochains Conseils municipaux sont les suivantes :
  - mardi 14 mai
  - mardi 18 juin
  - mardi 02 juillet
  - mardi 10 septembre
  - mardi 1<sup>er</sup> octobre
  - mardi 05 novembre
  - mardi 03 décembre

**La séance est levée à 21h50**